



Première création de Certification professionnelle "ciment" : Pilotage de salle centrale

Juin 2023

France Ciment (auparavant SFIC) poursuit ses actions pour valoriser les métiers de l'industrie cimentière, avec la création d'un certificat de compétences professionnelles (CCP) pour le Pilotage de Salle centrale.

Création de la 1ère certification professionnelle

Cette première formation réunit des compétences bien spécifiques, ne disposant pas de titre ou de diplôme au niveau national, que les partenaires sociaux de l'industrie cimentière souhaitent reconnaître par un parcours certifiant.

En effet, l'opérateur de salle centrale (ou pupitreur, conducteur de salle de contrôle, ouvrier de production centralisée, etc.) tient un rôle essentiel dans la production du ciment, car il en assure le contrôle permanent, de nuit comme de jour, sur tout le process de fabrication, de la préparation des matières premières au broyage, en passant par le suivi de la cuisson.

Le CCP « Pilotage de Salle centrale dans l'industrie cimentière » permet ainsi de faciliter les recrutements sur un métier en tension.

Ce premier certificat élaboré par la branche, a vocation à être officialisé par un **enregistrement à France**

Compétences, l'institution nationale publique chargée de la régulation et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, qui tient à jour les registres nationaux des certifications professionnelles.

Une première promotion diplômée

La toute première promotion, composée de 5 candidats formés au pôle Académie de Lafarge, a été diplômée en avril 2023. Grâce à cette certification reconnue par toutes les entreprises de la branche, ces 5 jeunes professionnels volontaires pourront signer un contrat de travail en CDI au sein de l'entreprise Lafarge, filiale du groupe Holcim.

Une nouvelle promotion 2023-2024 vient de démarrer au sein de Lafarge Académie avec, là aussi, 5 postes

d'alternants destinés à rejoindre l'industrie cimentière.

En parallèle, La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP), qui réunit France Ciment et les organisations syndicales de la branche, travaille sur la création d'une autre certification professionnelle validant des compétences, liées cette fois à la gestion des CMS (Combustibles et Matériaux de Substitution).

Les chiffres clés sur l'emploi et la formation dans l'industrie cimentière



37 sites industriels en France dont **25 cimenteries** pour favoriser les circuits courts et dynamiser l'économie locale.



1,6 % des emplois de la France sont liés à l'utilisation du béton et donc du ciment et se répartissent sur tout le territoire.



Sur les **4500 emplois directs que compte l'industrie cimentière** : 55 % sont des employés techniciens et agents de maîtrise, 28 % sont des ingénieurs et cadres et 17 % sont des ouvriers (au 31/12/2022).

Plus de 500 000 emplois sont **liés indirectement à la production de ciment** dont :



- **25 000** dans la sous-traitance et les fournisseurs

- environ **60 000** emplois dans la production du béton

- et **450 000** dans la mise en œuvre avec les artisans et les salariés du BTP



17 % des offres d'emplois dans l'industrie cimentière ciblent le niveau de diplôme BAC, 20 % les BAC +2 / BAC +3 et 20 % les BAC + 4 / BAC + 5.



95 % des postes occupés sont des CDI et **97 % des offres émises sont des temps pleins** en 2021.



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet